



INFO MUNI

VOLUME 285 • LE 3 JUIN 2024



BULLETIN MUNICIPAL

SOMMAIRE

Conseil en bref • P. 2

Rapport du maire • P. 3 et 4

Avis public • P. 5 et 6

Messages des organismes • P. 7 et +



CONGÉS FÉRIÉS

LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ LE
LUNDI 24 JUIN ET LE LUNDI 1^{ER} JUILLET



HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi au Jeudi : 8H00–12H00 12H45–16H30

Vendredi : 8H00–12H00



Conseil en bref

Rapport annuel du maire

Le maire fait la lecture et commente le rapport annuel de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2023 et du rapport du vérificateur externe. Le rapport annuel du maire sera expédié à toutes les adresses civiques de la municipalité.

Adoption du projet de règlement 2023-308 modifiant le plan d'urbanisme 2007-114, le règlement de zonage numéro 2007-115 et le règlement sur les permis et certificat numéro 2007-119 concernant l'ajout de disposition relative aux ilots de chaleur

Les membres du conseil ont résolu à l'unanimité que le projet de règlement numéro 2024-308 modifiant le plan d'urbanisme numéro 2007-114, le règlement de zonage numéro 2007-115 et le règlement sur les permis et certificat numéro 2007-119 concernant l'ajout de disposition relative aux ilots de chaleur soit adopté.

Projet de Règlement no 2024-309 modifiant le règlement no 2023-298 concernant l'ajout de l'usage conditionnel de la classe « résidence de tourisme » à la zone AF-6 et REC-2

Les membres du conseil adoptent le projet de règlement portant le numéro 2024-309 modifiant le règlement no 2023-298 concernant l'ajout de l'usage conditionnel de la classe « résidence de tourisme » à la zone AF-6 et REC-2 soit adopté.

Signature du contrat de service relatif à la gestion des appels 9-1-1 et à la répartition des appels incendie à intervenir avec le centre d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA)

Les membres du conseil autorisent la signature du maire ou du maire suppléant et du directeur général pour le contrat de service relatif à la gestion des appels 9-1-1 et à la répartition des appels incendie à intervenir avec le Centre d'appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA).

Déclaration de compétence - Document prévu à l'article 678.0.2.3 du code municipal

La Municipalité de Saint-Elzéar fait part à la MRC de La Nouvelle-Beauce, que suite à la réception de la résolution numéro 17589-05-2024 par laquelle la MRC manifeste son intention de déclarer sa compétence sur une partie du domaine de la compétence sur les matières résiduelles, soit plus précisément, la partie de cette compétence liée au traitement des matières résiduelles de même qu'à la collecte des matières recyclables, elle n'a aucun employé ou qu'elle ne possède ou ne détient aucun équipement, matériel ou autre affecté par cette déclaration de compétence et qui devraient être déclarés conformément à l'article 678.0.2.3 du Code municipal.

*Notez que ce conseil en bref est un résumé des minutes du procès-verbal. Il n'a aucune valeur légale.
Trouvez le procès-verbal original sur le site internet de la municipalité: www.st-elzear.ca*

RAPPORT DU MAIRE

RAPPORT DU MAIRE CARL MARCOUX SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE ST-ELZÉAR

Présenté en séance régulière le 3 juin 2024

Membres du Conseil municipal, citoyens et citoyennes contribuables de la Municipalité de Saint-Elzéar,

Conformément à l'article 176.2.2 du code municipal, je vous fais rapport sur la situation financière de notre municipalité.

1. LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2023

Je vous présente, dans le tableau qui suit, l'état au 31 décembre 2023 des activités financières de la Municipalité de Saint-Elzéar.

Municipalité de Saint-Elzéar	
Revenus	4 713 788 \$
Charges	4 636 519 \$
Excédent de fonctionnements avant affectations	77 269 \$
Conciliation à des fins fiscales	164 630 \$
Surplus net de l'exercice	241 899 \$
Surplus accumulés	1 652 099 \$

Le surplus accumulé est composé, en autres, de fonds réservés qui servent à pallier des dépenses prévisibles dans le futur. Voici un résumé des fonds réservés.

Surplus accumulés affectés	
Aqueduc et égout	545 128 \$
Matières résiduelles	34 457 \$
Équipements municipaux	116 705 \$
Divers	686 794 \$
Total des surplus accumulés affectés	1 383 084 \$

2. LE RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Les états financiers 2023 de la municipalité ont fait l'objet d'un audit par Blanchette Vachon, s.e.n.c.r.l. Selon les commentaires émis dans une correspondance accompagnant le rapport financier, les états donnent dans tous leurs aspects significatifs avec réserve, une image fidèle de la situation financière de la municipalité de Saint-Elzéar au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de leurs activités, de la variation de leurs actifs financiers nets et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice lu à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

3. L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2023, la dette à long terme de la municipalité de Saint-Elzéar, qui se chiffrait à 7 045 198 \$ se répartit comme suit :

	2023			2022			2021		
	St-Elzéar	MRC	Total	St-Elzéar	MRC	Total	St-Elzéar	MRC	Total
Endettement total	6 688 141 \$	357 057 \$	7 045 198 \$	7 302 745 \$	324 793 \$	7 627 538 \$	7 298 613 \$	324 973 \$	7 623 586 \$
Dette capita par	(2 792 hab.) 2 395 \$	128 \$	2 523 \$	(2 699 hab.) 2 706 \$	120 \$	2 826 \$	(2 591 hab.) 2 817 \$	125 \$	2 942 \$

4. LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, je vous présente la rémunération des membres du conseil municipal en 2023 :

	Rémunération	Allocation	Total
Maire	12 165,05 \$	6 082,53 \$	18 247,58 \$
Conseillers	4 055,02 \$	2 027,51 \$	6 082,53 \$

5. CONCLUSION

Chère concitoyenne, cher concitoyen,

Je tiens à remercier la population pour votre compréhension, votre solidarité et votre présence au sein de notre communauté dans la dernière année. Vous avez su demeurer impliqué lors de nos événements et dans nos comités. C'est en travaillant en collaboration, employés et citoyens que nous pouvons accomplir tant de choses et je vous en remercie.

Je tiens également à souligner le travail de nos employés municipaux qui ont assuré un bon fonctionnement de la municipalité. Je vous remercie d'avoir mené à terme nos projets.

Vous constaterez une diminution importante de la dette à long terme en 2023 malgré la réalisation de projets d'envergures, notamment, la réfection des sentiers et belvédères du Mont Cosmos, l'aménagement de deux parcs, l'achat d'un véhicule de déneigement, la conversion des lumières de rue au LED et la préparation de travaux routiers et d'aqueducs d'envergures.

Dans chaque processus de prise de décisions, le conseil municipal considère avant tout le bien-être de tous les citoyens afin d'améliorer leur qualité de vie, tout en s'assurant d'offrir des services de qualité au meilleur coût possible. Je vous remercie de partager vos idées et vos suggestions avec les membres de votre conseil municipal.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants et je les invite à participer à la vie communautaire de Saint-Elzéar. J'invite également tous les citoyens à consulter le site internet de la municipalité au www.st-elzear.ca

Merci à vous, Elzéaraises et Elzéarois de faire de Saint-Elzéar une **MUNICIPALITÉ À VOTRE PORTÉE.**

Le maire
Carl Marcoux

AVIS PUBLIC – ASSEMBLÉE DE CONSULTATION

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO # 2024-308 MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME NUMÉRO 2007-114, LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 2007-115 ET LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET CERTIFICAT NUMÉRO 2007-119, CONCERNANT L'AJOUT DE DISPOSITIONS RELATIVES AUX ILOTS DE CHALEUR.

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO # 2024-309 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2023-298 CONCERNANT L'AJOUT DE L'USAGE CONDITIONNELS DE LA CLASSE « RÉSIDENCE DE TOURISME » À LA ZONE AF-6 et REC-2

Aux personnes intéressées par ce projet de règlement.

Avis public est donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors d'une réunion tenue le 03 juin 2024, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

- **Projet de règlement numéro # 2024-308** modifiant le plan d'urbanisme numéro 2007-114, le règlement de zonage numéro 2007-115 et le règlement sur les permis et certificat numéro 2007-119, concernant l'ajout de dispositions relatives aux îlots de chaleur.

Résumé des modifications proposées aux règlements d'urbanisme :

Le présent règlement s'inscrit dans le cadre de l'entrée en vigueur de la Loi 67, *Loi instaurant un nouveau régime d'aménagement dans les zones inondables des lacs et des cours d'eau*, en 2021. La municipalité doit identifier à sa réglementation toute partie du territoire municipal sujette au phénomène d'îlot de chaleur et décrire toute mesure permettant d'atténuer les effets nocifs ou indésirables de ces caractéristiques.

Plus particulièrement, ce règlement vise à :

1. Apporter des modifications au plan d'urbanisme numéro 2007-114 dont :
 - Modifier le thème 5 intitulé « l'environnement » afin de remplacer l'orientation 15;
2. Apporter des modifications au règlement de zonage 2007-115 dont :
 - Modifier et remplacer l'article 11.7 intitulé « aménagement des cases de stationnement »
 - Modifier l'article 14.1.2 intitulé « plantation d'arbres »
 - Modifier l'annexe 1 pour modifier les usage permis dans la zone AF-6, REC-2, VIL-1, VIL-5, VIL-7 et VIL-8
 - Modifier l'article 9.3.2 intitulé « **À l'intérieur des limites du périmètre d'urbanisation** » en ce qui concerne les dimensions des bâtiments secondaire détachés aux usages résidentiels
3. Apporter des modifications au règlement sur les permis et certificat 2007-119 dont :
 - Modifier le paragraphe b) de l'article 4.3 intitulé « demande de permis de construction »;
 - Modifier l'article 5.1 intitulé « certificat d'autorisation obligatoire » ;
 - Ajouter un article 5.7 intitulé « Demande de certificat d'autorisation relatif à l'aménagement ou l'agrandissement d'une aire de stationnement de 6 cases et plus » ;
 - Modifier l'article 6.3 intitulé « Certificat d'autorisation » ;
4. Apporter des modifications au règlement 2023-298 relatif aux usages conditionnels

- Modifier le tableau 3.1 intitulé « Usage ou catégorie d'usage conditionnel assujettis au présent règlement » par l'ajout de la zone AF-6 et REC-2 à l'article 3.1.2

Une assemblée publique de consultation portant sur ce projet de règlement est prévue le **02 juillet 2024, à 19h**, dans la salle du conseil située au **707, avenue Principale, Saint-Elzéar**. Au cours de cette consultation, le maire ou son représentant expliquera le projet de règlement et les conséquences de son entrée en vigueur. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer peuvent le faire de façon orale ou en déposant un mémoire.

Le texte de ce projet de règlement est disponible sur le site web de la municipalité (<https://st-elzear.ca/>). Une version papier est disponible sur demande au bureau de la soussignée.

Donné à Saint-Elzéar (Québec), ce **10 juin 2024**.

Mathieu Genest
Directeur général

LOGEMENTS À LOUER | 🏠 Vous êtes propriétaire immobilier dans la Municipalité de Saint-Elzéar?

Vous pouvez ajouter vos logements disponibles pour la location en remplissant le formulaire suivant. Prenez note que cette liste sera fournie aux gens à la recherche d'un logement.

Cliquez ici pour compléter le formulaire:
<https://forms.gle/V9v6DLHWB1KNtLRu9>

Vous êtes une personne à la recherche d'un logement? Faites la demande pour obtenir la liste les logements à louer à l'adresse suivante : administration@st-elzear.ca ou par téléphone au 418-387-2534 poste 101.





Le 22 juin prochain c'est la Journée Familiale à la piscine municipale de Saint-Elzéar! De 13h00 à 16h00, viens profiter de la piscine GRATUITEMENT!

Jeux gonflables, canon à mousse, musique et friandises glacées!

C'est un rendez-vous pour bien débiter l'été!

Cercle de Fermières Saint-Elzéar



Bonjour à toutes membres et non-membres,

Le Cercle des Fermières Saint-Elzéar est présentement en mode recrutement et renouvellement de l'adhésion à son Cercle pour l'année 2024-2025.

Tu es intéressé! Tu as 14 ans ou plus? Tu veux apprendre à tisser, tricoter, coudre, cuisiner? Tu as des talents que tu désires partager avec d'autres femmes? Tu as à coeur la condition féminine, la famille et les enfants? Nous serions très heureuses de t'accueillir au sein de notre groupe. Tu désires t'inscrire ou obtenir plus d'informations? Tu peux communiquer par courriel à: fermieres.st.elzear@outlook.com. Il nous fera plaisir de t'informer.

Coût de l'adhésion pour l'année 2024-2025: 30\$. Lorsque vous adhérez à notre Cercle, ceci vous donne droit à: La revue l'Actuelle (5 numéros par année), l'utilisation de la salle des métiers, assister à nos rencontres mensuelles, possibilité de vous inscrire à des cours touchant le tricot, le tissage, la couture, la cuisine, la broderie et l'artisanat. Ce n'est pas tout! Faire partie des Fermières, c'est apprendre l'une de l'autre, nous échangeons des idées notre savoir-faire. Nous nous entraïdons dans différents domaines de notre vie. Nous aidons les gens de notre communauté et les femmes à sortir de l'isolement.

Assemblée générale annuelle

Notre prochaine réunion sera l'assemblée générale annuelle. Cette réunion aura lieu mercredi le 19 juin 2024, à 19 heures dans la salle du conseil au Centre Communautaire de Saint-Elzéar. Lors de cette réunion, il y aura les élections pour les postes suivants: vice-présidente, secrétaire et conseillère 2. Ceci conformément aux règlements. Ce sera aussi l'occasion de faire le renouvellement de votre cotisation pour l'année 2024-2025. Pour toutes celles qui auront payé leur cotisation avant la réunion, un tirage d'une cotisation gratuite sera fait au sein de leur groupe. Au plaisir de vous voir.



TOURNOI DE BASEBALL
fbcn
VENDREDI 14 JUIN & SAMEDI 15 JUIN



DÈS VENDREDI 17H30 DÉBUT DU TOURNOI DES RUES DE LA MUNICIPALITÉ 10 ÉQUIPES

INAUGURATION DU TERRAIN ET PARTIE DES 4 CHEVALIERS LE SAMEDI 15 JUIN DÈS 18H30

CASSE-CROUTE OUVERT TOUTE LA FIN DE SEMAINE AVEC LE RETOUR DU FROMAGE DE LA FROMAGERIE GILBERT SUR TA POUTINE !

DENIS LEHOUX, CHANSONNIER LE SAMEDI SOIR DÈS 22H



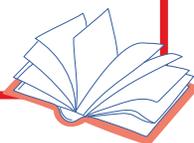
Une fin de semaine que tu ne veux pas manquer avec plusieurs belles surprises pour les petits comme pour les grands !!!

BIBLIOTHÈQUE

Pour la saison estivale, veuillez noter que la bibliothèque sera ouverte uniquement les mardis de 19h00 à 20h30. Bonne lecture!

Vous désirez connaître les nouveautés et toute information pertinente à la bibliothèque Émile Simard ?

Abonnez-vous à leur page Facebook!



CAMP DE JOUR

Avis aux parents des enfants inscrits au camp de jour:

Un guide vous sera envoyé afin d'expliquer la logistique du camp de jour de cet été. Il sera très important d'en prendre connaissance et de remplir les sections requises. Nous vous demandons par la suite, d'envoyer le tout à la municipalité avant le début du camp à l'adresse courriel suivante: campdejour@st-elzear.ca

D'ailleurs, **une vidéo d'informations** vous sera transmise par courriel une semaine avant le début du camp. C'est votre responsabilité d'en prendre connaissance.

Les moniteurs ont très hâte de rencontrer vos enfants. Une programmation colorée vous attend !

CAMP DE JOUR - CONSIGN-O-TON

Le consign-O-ton aura lieu **vendredi, le 5 juillet en avant-midi.**

Les moniteurs, enfants, parents et personnes disponibles vont parcourir le village afin de recueillir vos cannettes et bouteilles recyclables. Nous sillonnerons les rues du village et quelques rangs seront sollicités selon le nombre de bénévoles que nous aurons. Si vous habitez dans un rang, il serait apprécié que vous veniez porter vos consignes au Centre de Loisirs, situé au 790 rue des Loisirs en avant-midi.

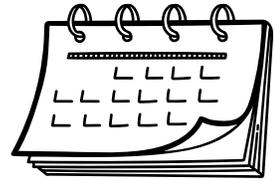
Soyez généreux pour nos jeunes!

Nous demandons également la collaboration des parents et autres personnes désirant nous aider en voiture et/ou avec une remorque. Cela faciliterait le travail des bénévoles



DATES À RETENIR!

Mois de JUIN



3 juin

Début de la collecte des ordures à toutes les semaines et ordures chalet

12 juin

2e versement des taxes municipales

13 juin

Rendez-vous estival à la Place Publique - entrée gratuite!

Sylvain Martel Chansonnier

La Vallée Bleue distillerie

Promotion Casse-croûte Chez Demers

14 et 15 juin

Tournoi de balle molle des Fêtes de Chez Nous

22 juin

Journée familiale à la piscine municipale - entrée gratuite!

23 juin

Fête de la St-Jean-Baptiste Club Lions

27 juin

Atelier de mixologie - Microdistillerie La Ponce

Atelier de mixologie

MICRODISTILLERIE
LA PONCE

Inscription obligatoire

Réalisez 3 cocktails
tout en en apprenant
davantage sur l'art de la
microdistillation!

30\$
chaque atelier

27 juin
18 juillet
15 août

75\$
pour les 3 ateliers

*Tous les détails et
inscription en ligne*



À LA PLACE PUBLIQUE
De 18h30 à 20h30



www.st-elzear.ca



AQUAFORME pour adulte

Piscine municipale
de Saint-Elzéar

Le cours de conditionnement physique aquatique comprend des exercices qui vous permettent de développer votre capacité aérobique et votre tonus musculaire. L'activité se déroule dans la partie peu profonde. Accessible à tous!

QUAND: Mercredi de 17h30 à 18h30

ENDROIT: Piscine municipale

TARIF: 50.00\$

DURÉE: 5 semaines

Dès le 26 juin 2024

* Pas de cours pendant les semaines de la construction

Inscription en ligne ou par téléphone au 418-387-2534

L'herbicyclage, c'est laisser l'herbe tondue se décomposer au sol.

Passez la tondeuse à 3 pouces du sol, sans sac, et... profitez de l'été!



- Moins d'arrosage
- Moins d'engrais
- Moins de déchets
- Plus écologique!

**RÉDUIRE L'ENFOUISSEMENT !
c'est maintenant !**



UN CHIFFON AVEC DE LA TEINTURE OU DE L'HUILE DE PROTECTION PEUT PRENDRE FEU. TOUT SEUL, EN SÉCHANT.

En raison d'un phénomène chimique, une chaleur très intense se crée et le chiffon peut prendre feu spontanément. Comme les pompiers de La Nouvelle-Beauce font souvent face à des cas de ce genre, voici la façon sécuritaire pour vous en débarrasser.

Rincez à l'eau le chiffon usagé et laissez-le sécher à l'air libre, à plat. La chaleur s'échappera sans risque de mettre le feu. Vous pourrez ensuite jeter le chiffon à la poubelle, simplement.



Québec

En partenariat avec le gouvernement du Québec, le CRECA, les MRC des Appalaches, de Bellechasse, de Beauce-Centre, de Beauce-Sartigan, des Etchemins, de L'Islet, de Lotbinière, de Montmagny, de La Nouvelle-Beauce et la Ville de Lévis.

J'ai 4 ans,
À l'école
avec mes parents!

C'est le temps de m'inscrire...

QUAND? Avant la RENTRÉE SCOLAIRE

Centre de services scolaire de la Beauce-Etchemin
Québec

597, rue des Érables
Saint-Elzéar QC
G0S 2J1

Téléphone : 418.387.2534
Courriel: administration@st-elzear.ca

Fondée en 1835, la municipalité de Saint-Elzéar croît avec un dynamisme hors pair.

Entrepreneuriat beauceron, production agricole et festivités font de Saint-Elzéar un lieu où les affaires et les gens se rencontrent. L'Observatoire du Mont-Cosmos offre un panorama et des sentiers pédestres qui en mettent plein la vue. Les activités culturelles et sportives pour les jeunes et moins jeunes font de la municipalité un endroit où il fait bon d'y vivre.

Bienvenue Chez Nous ! Visitez-nous au: www.st-elzear.ca